

# MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DES GUINEENS DE L'ETRANGER

## Service passation des marchés publics

### AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

Dans le cadre de l'exécution de son budget pour l'année 2016, le Ministère des Affaires Etrangères et des Guinéens de l'Etranger envisage de passer des marchés de travaux, fournitures et de prestations avec toutes les entreprises désireuses de remplir ces conditions.

La participation est ouverte à toute personne physique ou morale remplissant les critères de moralité, de véracité et surtout de bonne exécution des tâches ;

Les candidats intéressés pourront déposer leurs dossiers comprenant :

- Une lettre adressée au Responsables des Marchés Publics au près du Ministère des Affaires Etrangères et des Guinéens de l'Etranger présentant votre entreprise /société et son domaine d'intervention ;
- Un extrait du Registre de Commerce et du Crédit Mobilier - RCCM ;
- Un extrait de certificat d'immatriculation fiscale valide et à jour ;
- Un extrait du quitus fiscal et social valable et à jour ;
- Un détail des travaux déjà exécutés dans les normes et conditions requises.

Les candidats qui auront satisfait aux critères ainsi énumérés plus haut, seront retenus dans le répertoire des Marchés Publics dudit département et pourront ainsi être consulté pour toute passation de marchés **surtout au-dessous du seuil officiel pour la passation des marchés par les autorités compétentes.**

Il est à rappeler que tout marché obéit strictement aux principes de concurrence, de véracité, de capacité et aussi de bonne attitude.

La date limite de dépôts est prévue **le 17/03/ 2016** au siège du département du Ministère des Affaires Etrangères et des guinéens de l'Etranger.

Pour tout dépôt de dossier, veuillez vous adresser au :

- Responsable des Marchés Publics, au 1<sup>er</sup> étage du Ministère des Affaires Etrangères et des Guinéens de l'Etranger. **Tel : 628 94 92 66**

Conakry, le 03/03/ 2016

BAH kadiatou

